



## Action ESC - 2

Assister le milieu municipal afin qu'il développe son expertise en adaptation côtière

### Sous-action ESC – 2-2

Valider les besoins des municipalités pour une ressource spécialisée en gestion côtière, en favoriser la formation ou l'embauche le cas échéant

<b>Enjeu principal</b>	Érosion et submersion côtière (ESC)			
<b>Orientations et objectifs</b>		B - 1 C - 1, 2, 4, 5 et 6		
				
<b>Références fiches portrait</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effets des activités humaines sur la côte</li> <li>- Face aux risques côtiers, faut-il lutter ou s'adapter?</li> <li>- Actions prises jusqu'à maintenant</li> <li>- Leçons tirées de l'expérience outre-mer</li> </ul>			
<b>Références préoccupations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lacunes en matière d'expertise ou d'accès à celle-ci sur les différentes méthodes d'adaptation et de prévention au niveau local pour faire face aux risques côtiers à court, moyen et long terme (géomorphologie côtière, technique de génie traditionnel et génie végétal, hydraulique)</li> <li>- Lacunes au niveau des solutions envisageables pour gérer le bâti existant (routes, maisons, etc.)</li> <li>- Structures de protection pas toujours optimales, souvent érigées au cas par cas en réponse à un événement ponctuel ou continu ayant causé des dommages (sans vue d'ensemble ou vision du bien commun et sans tenir compte de l'impact sur les milieux naturel et bâti)</li> <li>- Impacts négatifs de l'érosion et de la submersion côtière sur l'économie locale (perte de terrain et coûts d'intervention, perte des usages)</li> <li>- Perte ou détérioration d'écosystèmes côtiers ainsi que des services</li> </ul>			

	<p>écologiques rendus par ceux-ci, causée par l'érosion et l'artificialisation des rives (notamment avec les aboiteaux), l'expansion du réseau routier, la villégiature, le développement résidentiel et les plantes envahissantes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sentiment des municipalités d'être peu outillées pour répondre aux demandes ou au besoin d'accompagnement des citoyens relativement aux méthodes d'adaptation permises pour diminuer l'impact des risques côtiers</li> <li>- Absence de plans d'adaptation municipaux aux risques côtiers</li> <li>- Manque d'écoute de la part de certains citoyens qui ne prennent pas en compte les recommandations des municipalités</li> <li>- Non-respect de la bande riveraine en milieu côtier dans certains secteurs du territoire (notamment déboisement et non respect des distances minimales d'intervention par rapport à la ligne des hautes eaux).</li> <li>- Manque de ressources pour l'application règlementaire</li> <li>- Manque de vision d'ensemble relative au bien commun qu'est la côte</li> </ul>
<p><b>Description de la sous-action</b></p>	<p><b>Initiatives déjà en cours :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers de travail avec les acteurs du milieu dans le cadre des projets « résilience côtière » et « ligne des hautes eaux » du LDGIZC</li> <li>- Inspecteur municipal travaillant notamment sur la zone côtière actuellement en formation pour la MRC de Kamouraska</li> <li>- Formations actuellement offertes : DESS sur les risques naturels à l'UQAR, AEC sur les risques côtiers (formation pour les inspecteurs) au CÉCEP des Îles-de-la-Madeleine, DESS en gestion des risques majeurs de l'UQAM</li> <li>- Formation générale en ligne sur les risques côtiers développée par UQAR et UBO (FlotsRisCo)</li> </ul> <p><b>Initiatives à mettre en place :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sonder les municipalités et les MRC du territoire pour clarifier leurs besoins. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le recours à un professionnel au sein d'un ministère</li> <li>- La formation spécialisée d'une ressource interne au milieu municipal</li> <li>- Le recrutement d'un nouveau professionnel régional</li> <li>- La formation et la mise à disposition d'un comité d'expert</li> </ul> </li> <li>- Identifier les modalités de recrutement et de partage liées à la ressource</li> <li>- Outiller les professionnels ciblés. Considérer notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La mise en place d'une formation en ligne</li> <li>- La production d'un guide à l'attention des inspecteurs municipaux</li> <li>- Le développement d'une plateforme d'échange pour les intervenants et professionnels</li> </ul> </li> </ul>

<b>Type de réalisation</b>	Appui à une démarche	
<b>Territoire visé</b>	À l'échelle de la TCR	
<b>Acteurs impliqués ou potentiels</b>	<b>Type d'acteur</b>	<b>Type d'engagement</b>
MRC, municipalités	Municipal	Porteur de projet, partenaire technique, financier
Établissement d'enseignement et de recherche (universités, CÉGEP, CCTT, etc.)	Enseignement et recherche	Partenaire technique
Regroupement de chercheurs (RQM, Québec Océan, Ouranos, etc.)	Recherche	Partenaire technique
COMBEQ	Autre	Partenaire technique
MDDELCC, MSP, MTMDET, MAMOT	Gouvernemental	Partenaire financier et technique
OBV, Comité ZIP, CRE	OBNL	Partenaire technique
Équipe de coordination TCR	Communautaire	Initiateur et facilitateur
<b>Échéancier</b>	Moyen terme (5 ans – 2023)	
<b>Indicateurs de suivi</b>	<b>Statut</b>	
Besoins en ressource identifiés	Planifié	
Ressource humaine qualifiée et disponible	Planifié	
Outils de formation identifiés	Planifié	
<b>Mise à jour</b>	Créée le : 01 05 2018 Échéancier initial : moyen terme (5 ans – 2023)	